



La Chambre
Abriendo caminos

INTERES
Invest in Spain



ATECMA



ThalesAlenia
Space

EUROPAVIA
ESPAÑA S. A.

pro Espacio

PROMOMADRID
Desarrollo Internacional de Madrid S.A.

IberEspacio
Tecnología Aeroespacial

MISSION D'AFFAIRES FILIÈRE AÉRONAUTIQUE en ESPAGNE

Madrid, du 24 au 26 Novembre 2008

Organisation: Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie

Avec le soutien de:

- INTERES (Ministère du Commerce Extérieur Espagnol),
- ATECMA (Association Technique Espagnole de Construction de Matériel Aérospacial),
- PROMOMADRID (Agence de développement de Madrid),
- EADS,
- THALES et THALES ALENIA SPACE,
- IBERESPACIO,
- PROESPACIO (Association Espagnole des Entreprises du Secteur Spatial),
- EUROPAVIA ESPAÑA SA.

INDUSTRIE AERONAUTIQUE EN ESPAGNE

L'industrie aéronautique espagnole est un leader au niveau mondial en matériaux composites (en particulier, la fibre de carbone), moteurs de turbines de gaz et gestion du trafic aérien. La région de Madrid concentre à elle seule 64% des ventes espagnoles de cette industrie..

L'Espagne se classe au 5^{ème} rang Européen dans ce secteur, tant en terme de volume de ventes que de nombre d'employés. Elle croît annuellement de 13%, atteignant un volume de 4.203 millions d'euros, qui devrait tripler ces huit prochaines années grâce au plan impulsé par le gouvernement espagnol.

La participation espagnole dans les programmes d'Airbus a augmenté ces dernières années passant de 4,2% à 10,8% dans les récents projets civils (A380) et jusqu'à 15% dans l'avion de transport de troupe A400M (ligne d'assemblage final).

En Espagne, le secteur aéronautique contribue de manière très active au développement des programmes militaires internationaux : 14% de participation dans conception de l'avion de combat « Eurofighter » et sa collaboration avec Eurocopter (groupe d'hélicoptères d'EADS), dont les lignes d'assemblage finale du Tigre, NH-90 et EC-135 se situent sur le territoire espagnol.

Depuis 2000, le trafic aérien en Espagne a augmenté de 50% en termes de vols domestiques et de 89% en termes de vols internationaux.

Le budget d'aide aux activités d'innovation alloué à ce secteur augmentera en moyenne de 13% par an jusqu'en 2016.

En raison du fort potentiel de l'industrie aéronautique, la CFECI souhaite organiser un voyage d'affaires en Espagne pour présenter aux entreprises françaises les opportunités qu'offre le secteur aéronautique espagnol. Cette mission s'adresse aux sous-traitants et donneurs d'ordres français souhaitant approfondir leurs connaissances de ce marché et y trouver d'éventuels partenaires.

PROJET de PROGRAMME

Ce programme est à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié.
Toutes les présentations seront faites en français.

Dimanche 23 Novembre 2008 :

Arrivée des participants (horaires à définir par les participants)

Soirée libre

Jour 1 : Lundi 24 Novembre 2008

Lieu : Madrid (Ouest et Nord)

8h00	Rencontre des participants à l'accueil de l'hôtel
9h00 – 11h00	<p>Présentation du marché espagnol dans les locaux d'INTERES</p> <p>Conjoncture macro et micro économique en Espagne Bertrand Barthélemy, Directeur Chambre Franco Espagnole de Commerce et d'Industrie. www.lachambre.es</p> <p>Plan 2008-2012 de Soutien du secteur aéronautique espagnol Marian Scheiffler, Manager INTERES. www.interes.org</p> <p>Marché AeroSpatial en Espagne Juan Nebrerra, Président de ProEspacio, 1^{ère} association aérospatiale espagnole www.proespacio.org</p> <p>Fonctionnement d'une société franco espagnole : Iberespacio (Groupe Safran et Empresarios Agrupados) Directeur général de IberEspacio (www.iberespacio.es)</p>
11h00 -11h30	Pause Café
12h00 – 13h30	<p><i>Déplacement</i></p> <p>THALES Alenia (www.thalesonline.com/space) : visites, présentation, déjeuner.</p> <ul style="list-style-type: none">- Alberto Parrondo, Président THALES España- Angel Post, Directeur général THALES Alenia
13h30 – 14h30	Déjeuner
15h00 – 18h00	Rendez-vous personnalisés avec sous-traitants de 1 ^{er} rang
	Soirée libre

Jour 2 : Mardi 25 Novembre 2008

Lieu : - **Chambre Franco Espagnole de Commerce**
- **EADS, Madrid (Getafe)**

09h00 – 11H00	<p>Madrid, pôle aéronautique en Espagne PROMOMADRID (www), Manuel de la Nava, responsable aéronautique</p> <p>Marché aéronautique en Espagne, ATECMA (www.atecma.org) César Ramos, adjoint au Secrétaire général</p> <p>Cas pratiques d'attribution de contrats secteur aéronautique en Espagne Europavia, Consulting en haute technologie, (www.europavia.es) Miguel Angel Tapia, Administrateur délégué</p>
11h00 – 11h30	Pause café
12h00 – 15h00	Déplacement EADS : <ul style="list-style-type: none">- EUROFIGHTER, A400M, CASA, ASTRIUM- visites, présentation, déjeuner
15h00 – 18h00	Rendez-vous personnalisés avec sous-traitants de 1 ^{er} rang
20h30 – 23h00	Dîner organisé par la CFECI

Jour 3 : Mercredi 26 Novembre 2008

Lieu : **Madrid (Centre)**

9h00 – 14h00	Rendez-vous personnalisés avec sous-traitants de 1 ^{er} rang
APRES MIDI	Retour en France

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Coût de la Mission Aéronautique en Espagne :	
o Séminaire visites et rendez-vous :	1.850 €H.T. par participant
o Séminaire visites et rendez-vous 2 nd participant :	875 €H.T. par participant
o Séminaire et visites	1.000 €H.T. par participant

Les prestations comprennent :

Séminaire, visites et rendez-vous

- Transports,
- Hébergements (3 nuits) et 3 repas,
- Présentation du marché par des intervenants du secteur,
- Visites de sites de production et de conception,
- Rendez-vous d'affaires.

Séminaire et visites :

- Transports,
- Hébergements (3 nuits) et 3 repas,
- Présentation du marché par des intervenants du secteur,
- Visites de sites de production et de conception.

MAXIMUM : 15 PARTICIPANTS

Ces coûts ne comprennent pas les dépenses personnelles, les frais de repas non-compris et de transport pour les RDV personnalisés, ainsi que les frais liés aux assurances rapatriement, accident et bagages.

CONDITIONS DE VENTE

- **Objet :**

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de réalisation par la CFECI d'une prestation de services de :

MISSION D'AFFAIRES FILIÈRE AÉRONAUTIQUE EN ESPAGNE

- **Durée :**

La CFECI s'engage à prêter les services pendant le délai prévu.

- **Prix :**

Ces coûts ne comprennent pas les dépenses personnelles, les frais de repas non-compris et de transport pour les RDV personnalisés, ainsi que les frais liés aux assurances rapatriement, accident et bagages.

La présente proposition ne tient pas compte de l'interprétariat. Pour les rendez-vous, le service d'interprétariat sera facturé sur la base journalière de 180€ HT/jour.

La prestation sera facturée Hors TVA.

- **Conditions de paiement**

Dès réception de la présente proposition signée, et la totalité du montant de la prestation est facturé, notre travail est engagé à réception de votre paiement. Le règlement se fera par transfert bancaire libellé en Euros, établi à l'ordre de la Chambre Franco Espagnole de Commerce et d'Industrie.

- **Relation contractuelle :**

Le présent contrat est un contrat de prestations de services conclu entre le Bénéficiaire et la CFECI, chacune des parties conservant sa pleine et entière indépendance. Chacune des parties demeure en conséquence seule responsable, notamment vis-à-vis de ses clients, de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

NOTRE ENGAGEMENT

- **Confidentialité**

Les deux parties s'engagent et s'obligent à ne pas dévoiler, exposer, ou publier, sans permission préalable et par écrit de l'autre partie, toute information en relation avec l'exécution du présent contrat. De même, ni l'une ni l'autre partie ne divulguera à personne pour quelque motif que ce soit les secrets commerciaux ou informations confidentielles ou informations financières ou commerciales relatives à l'autre partie qu'elle obtiendrait grâce au présent contrat. Cette restriction continue de s'appliquer après échéance ou la résolution du présent contrat, sans aucune limite de temps. Elle ne s'applique pas aux secrets ou informations qui appartiennent au domaine public, la partie qui le révélerait ne sera donc pas fautive.

- **Responsabilité**

Seule l'application de la méthodologie de la présente proposition constitue l'obligation de moyens par laquelle la CFECI s'engage.

La CFECI ne peut garantir un nombre défini de rendez-vous : ils dépendront de l'intérêt que portent les sociétés contactées à vos produits.

A ce titre, la CFECI ne saurait être tenue responsable de la véracité des informations et opinions fournies par les entreprises contactées.

- **Conditions d'annulation :**

Si nous accusons réception de votre annulation dans les 5 jours ouvrables qui suivent la réception de votre règlement d'acompte, nous vous rembourserons votre acompte en excluant les frais engagés pour votre compte. Au delà de ce délai, la CFECI se réserve le droit de conserver l'acompte versé et de facturer le solde à votre société.

- **Conditions et modifications :**

Les présentes conditions générales sont applicables sans préjudice de toute autre pacte par écrit entre les parties. Toute modification de ces conditions générales devra être réalisée par écrit signé par les représentants autorisés des deux parties.

- **Droit applicable et juridiction compétente :**

En cas de divergences entre les Parties sur l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat, les Parties s'efforceront de les résoudre à l'amiable au terme d'une conciliation qui sera présidée par le Président de la CFECI et par le représentant de la société. Si cette conciliation n'a pas lieu, ou si, ayant lieu, elle n'aboutit à aucun accord, les Parties se soumettront aux tribunaux compétents.

Le présent contrat est soumis au droit espagnol en excluant expressément l'application de tout autre droit, en particulier les droits locaux.

Pour la résolution d'un quelconque litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties se soumettent expressément aux tribunaux compétents de la ville de Madrid, et renoncent à se prévaloir de la compétence d'autres tribunaux.

La responsabilité de la CFECI se limitera au montant de ses honoraires.

BULLETIN DE PARTICIPATION
MISSION D'AFFAIRE AERONAUTIQUE EN ESPAGNE
24 AU 26 NOVEMBRE 2008

Je soussigné (Nom, Prénom).....Fonction.....
 Agissant pour le compte de l'entreprise ci-après :

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TEL : FAX :

E.MAIL : WEB :

RESPONSABLE :

ADRESSE DE FACTURATION (si
différente)

N° SIRET NAF N° Identification TVA

ACTIVITES DE LA SOCIETE

CA (M€) CA à l'export
M€ EFFECTIF

PARTICIPANT(S) NOM PRENOM	TEL	FAX	PORTABLE
1			
2			

Déclare, avoir pris connaissance des conditions de générales de participation à la mission d'affaires Aéronautique en Espagne du 24 au 27 novembre 2008, en respecter toutes les clauses et à participer à la mission d'affaires Aéronautique en Espagne.

Cochez les options qui vous intéressent :

<input type="checkbox"/>	Séminaire et rendez-vous	1.850 €H.T.	<input type="checkbox"/>	2 nd participant	875 €H.T.
<input type="checkbox"/>	Séminaire seulement	1.000 €H.T.			

Virement bancaire d'un montant de :€, à La Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie de Madrid.

(*) : sous réserve de places disponibles (**maximum : 15 participants**).

Une facture acquittée sera adressée à l'entreprise par la CFECI de Madrid à réception de ce règlement

Date :	Bon pour engagement de participation cachet et signature autorisée de l'entreprise	RIB CFECI
A retourner par courrier ou par fax +34.91.307.21.01 avant le 15 Août 2008 à :		SOCIETE GENERALE 29, Boulevard Haussmann 75428 - Paris Cédex 09 IBAN: FR76 Banque: 30003 Agence/Guichet: 03010 C.C.: 00037266117 RIB: 67 BIC: SOGEF RPP
Manuel MORENO CFECI de Madrid, tél : +34.91.307.2100 Resp. Etudes et Implantations C/ Ribera del Sena, 21 – 28042 MADRID (ESPAGNE)		